

SAINT-VULBAS

# Nucléaire : 1 500 contributions dans l'enquête publique

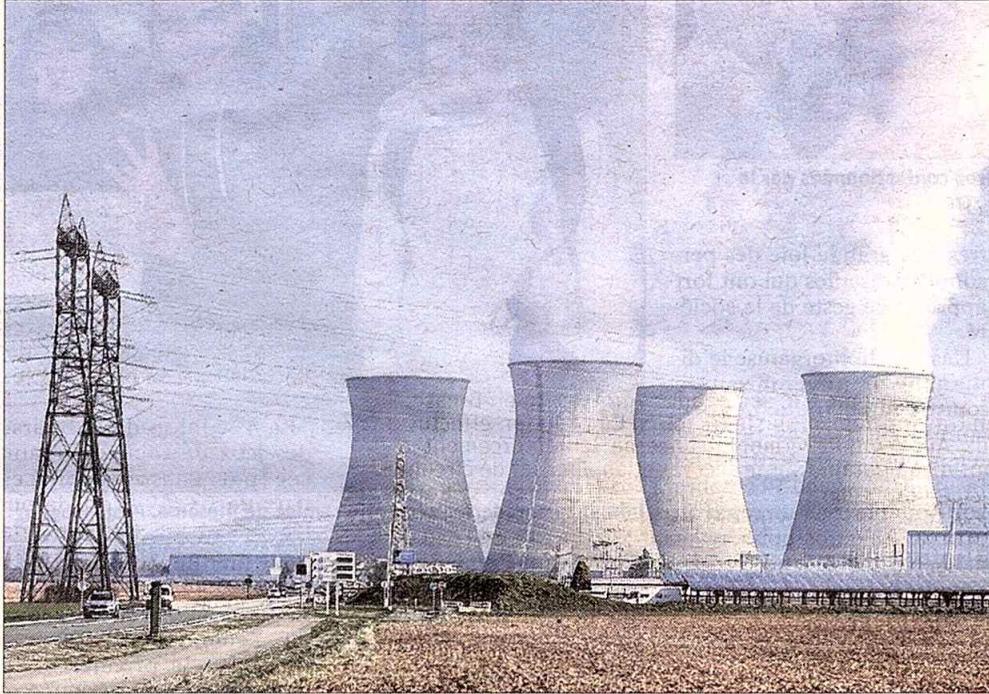
**De mémoire d'enquêteur public, c'est du jamais vu. Quelque 1 500 avis et contributions ont été déposés dans le cadre d'une enquête, étape clé si le territoire devait accueillir une centrale nucléaire nouvelle génération, envisagée près de celle du Bugey.**

On ne peut plus vraiment dire que la perspective d'un avenir au nucléaire dans le Bugey, n'intéresse pas la population. En effet, au mois de mars *Le Progrès* remarquait la faible participation à la concertation publique préalable au réaménagement territorial, lequel est indispensable pour l'accueil de centrales nouvelles génération.

« C'est extraordinaire ! »

L'enquête publique qui vient de se clore, et qui était ouverte entre le 20 septembre et le 22 octobre, a réuni quelque 1 500 contributions. C'est une énorme participation dans le cadre d'une enquête publique, comme le concèdent les administrateurs. « C'est même extraordinaire ! » précise Jean-Louis Beuchot, commissaire enquêteur pour l'enquête publique.

Cette enquête publique est un avis demandé sur 25 points, qui portent sur la modification du Schéma de cohérence territoriale Bugey Côtère Plaine de l'Ain (Scot Bucopa). Les contributions



Le Schéma de cohérence territorial détermine l'usage des terrains et ses usages. Photo Progrès/Laurent THEVENOT

ont cependant toutes, ou presque, porté sur l'avis favorable ou défavorable à l'avenir du nucléaire dans la Plaine de l'Ain, qui doit prendre la forme de centrales nouvelle génération, dites EPR2 (deux fois 1 300 mégawatts). Bref, cela ressemblait à un référendum sur le nucléaire, à savoir si on est pour ou contre la paire d'EPR2.

**Près de 80 % d'avis favorables**

Parmi ces 1 500 contributions, 79 % sont favorables aux EPR. Des avis en nom

propre, émanent d'habitants locaux mais aussi de toute la France. Rappelons que le Scot « définit l'usage des terrains » et détermine ses usages », comme le précise le président du Scot Bucopa, Alexandre Nanchi. Parmi les avis négatifs, il y a le constat que l'indépendance énergétique n'existe pas. La France étant dépendante de l'uranium de plusieurs pays étrangers : Ouzbékistan, Niger, Canada, Australie, Kazakhstan. Sur ce point, Alexandre Nanchi rétorque que l'écueil stratégique n'est pas « l'extrac-

tion, mais la transformation », une filière que justement, la France maîtrise.

Programmée il y a un an, cette enquête tombe en pleine inquiétude sur le coût et les ressources en énergie, un argument avancé par les avis favorables, et en parallèle à la « Grande concertation nationale sur le mix énergétique », en cours du 20 octobre au 31 décembre dans sa première phase.

**Bugey ou Tricastin ?**

Rappelons également que deux sites EPR2 sur trois, en France, ont déjà été sélectionnés par EDF : Penly, au bord de la Manche en Seine-Maritime, et Gravelines (Nord). EDF n'a pas encore choisi entre Tricastin (Drôme) et Bugey, avant de soumettre ses propositions à l'État. La candidature de la centrale de Tricastin, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, est-elle autant défendue que Bugey par les élus locaux ?

Deux cents d'entre eux ont signé à appel à la soutenir, piloté par l'ancienne députée LREM de la Drôme, Célia de Lavergne. Tandis que dans les départements du Gard, de la Drôme, de l'Ardèche et du Vaucluse, où des urnes étaient à disposition dans les mairies, une campagne de soutien à l'implantation des EPR à Tricastin a collecté 5 000 signatures. Il n'y a pas de réflexion en cours sur la modification du territoire, car une emprise de 150 hectares est déjà réservée au projet, sur la commune de Pierrelatte. Le CNPE de Tricastin emploie quotidiennement 1 400 salariés EDF, plus 3 000 autres emplois sur site.

Serge SPADILIERO

Anne-Marie Brunet pourrait saisir la CNIL



Anne-Marie Brunet est conseillère de la minorité à Loyettes.

Photo Progrès/Julia BEAUMET

Un peu plus d'une semaine avant la clôture de l'enquête publique, les élus Verts d'Auvergne/Rhône-Alpes se sont positionnés contre l'implantation d'une paire d'EPR2, dans une contribution signée de façon collective, et versée à l'enquête publique. « Via le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux », ils ont tenté de rallier un maximum d'élus à leur cause. Très vite, leurs opposants ont réagi. Jean-Louis Guyader, le président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) et Charles de La Verpillière, conseiller départemental du canton de Lagnieu ont, à leur tour, sollicité leur réseau afin d'appuyer l'arrivée d'EPR à Bugey. Un appel du pied pas au goût de tous les destinataires de leurs mails a priori. « Mon adresse d'élue est une adresse personnelle, créée spécialement pour le conseil municipal. Je n'ai jamais autorisé ce genre de choses », s'offusque Anne-Marie Brunet, conseillère municipale d'opposition à Loyettes. « Choquée », cette militante antinucléaire envisage de saisir la CNIL. « Je me suis limité aux élus du canton de Lagnieu. Si les gens n'ont pas envie de recevoir mes mails qu'ils me le disent. Qu'est ce qui m'interdirait d'envoyer un mail à quelqu'un qui ne s'y oppose pas ? Si les gens sont dans mon répertoire c'est que nous sommes déjà entrés en contact » rétorque Charles de la Verpillière. « S'il s'agit de d'adresses mails accessibles publiquement, sur la page ou les sites que les élus tiennent, n'importe qui peut leur envoyer un message », tranche Laurane Raimondo, chercheuse spécialisée dans la protection des données. En revanche, « lorsque des adresses personnelles sont utilisées pour du lobbying, c'est pénalisable. La personne qui utilise à mauvais escient des données personnelles, risque jusqu'à 5 ans de prison et 300 000 € d'amende ».

Julia BEAUMET

## Sortir du Nucléaire Bugey dénonce « une aberration totale, écologique et économique »

Jean-Pierre Collet, du collectif SDN Bugey, explique la démarche : « Nous avons déposé plus de 60 contributions, en nous positionnant contre cette modification. Car c'est bien toute l'ambiguïté de cette enquête. Premièrement, dans l'enquête, 15 points concernent peu ou prou les futurs EPR, que le gouvernement veut construire sur Loyettes. Une opération de cette envergure, pour nous, cela s'appelle une révision, avec un grand R ».

**« Une aberration totale »**

On l'a bien compris, SDN Bugey reste camper sur ses positions. « Les sommes colossales dépensées ou prévues, pour maintenir cette industrie énergétique nucléaire, sont une aberration totale, écologique, économique et sécuritaire. De plus, le périmètre de l'enquête publique est restreint et occulte toute la zone Rhône, Isère, et bassin Genevois. Pour nous, une telle mobilisation équivaut à un référendum, que nous appelons de tous nos vœux. Laissons la parole aux citoyens ».

**« Des antitout »**

Le maire de Saint-Vulbas, Marcel Jacquin, s'est exprimé : « Des personnes antitout, retraités pour la plupart, qui oublient les sala-



Jean-Pierre Collet et les membres de SDN Bugey remettent en main propre leur contribution samedi matin en mairie de Saint-Vulbas. Photo Progrès/Pascal DUCROS

riés qui ont besoin de nourrir leur famille. Et pour leur confort, ils utilisent toutes les énergies disponibles, comme tout un chacun ».

À noter que des agriculteurs sont venus inquiets pour l'avenir des surfaces agricoles. Les conseillers régionaux, Albanne Colin et Maxime Meyer, ont aussi signalé un dysfonctionnement de communication de certains élus.